

LES COMITES SOCIAUX TERRITORIAUX

Tableau de synthèse des compétences

Pôle : SANTE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Auteur(s) : CV/MM

Réf : Classement papier 1-8-5

Classement informatique : 4-1-2

MAJ : 26.08.2022

L'organisation des services

OBJET	COMPETENCES DU CST	REFERENCES
La modification de l'organigramme liée à des restructurations de service	Avis	CE 18 novembre 1998, n°136098
Les décisions de délégation de service public (sauf renouvellement) en cas de non-modification de l'organisation des services	Avis	Article L.1411-1 du CGFP
La conclusion d'un marché public affectant un nombre important d'agents	Avis	CAA Nancy 4 mars 2014 n°99NC02418
Le protocole d'accord sur le droit syndical	Avis	Décret n°85-397 du 3 avril 1985
Le transfert d'un service d'une commune vers un établissement public intercommunal	Avis	Article L.5244-4-1 du Code Général des collectivités territoriales
La définition des sujétions plus particulières, des responsabilités spécifiques, des actions liées à la politique de la ville ouvrant droit, pour les agents attributaires d'une NBI au titre de l'exercice de fonctions en zone urbaine sensible, à une majoration du nombre de points d'indices	Avis	Article 2 du décret n°2006-780 du 3 juillet 2006
Le taux de promotion pour l'avancement de grade	Avis	Article L.522-27 du CGFP
Les modalités de dématérialisation des dossiers individuels des agents, lorsque la collectivité ou l'établissement	Avis Information sur les systèmes d'information et procédés utilisés	Article 9 du décret n°2011-675 du 15 juin 2011

décide de gérer ceux-ci sur support électronique		
Les critères d'appréciation de la valeur professionnelle, pour les collectivités et établissements mettant en œuvre l'expérimentation de l'entretien professionnel	Avis Transmission du bilan annuel	Article 4 du décret n°2014-1526 du 16 décembre 2014
Les suppressions de poste à la suite de : - Une perte d'emploi - Une promotion ou un concours - Une diminution du temps de travail impliquant une variation de plus de 10% du temps de travail d'origine et /ou n'entraînant pas la perte de l'affiliation à la CNRACL - La mise à jour du tableau des effectifs - Une vacance de poste - Un départ en retraite - La dissolution d'un EPCI	Avis	Articles L.541-2 et suivants du CGFP

Le fonctionnement des services

OBJET	COMPETENCES DU CST	REFERENCES
L'aménagement et la réduction du temps de travail	Avis	Décrets n°2000-815 du 25 août 2000 et n°2001-623 du 12 juillet 2001
Le passage aux 1607 heures effectives annuelles	Avis	Loi 2019-828 du 6 août 2019
Le protocole d'accord ou le règlement intérieur relatif à l'aménagement du temps de travail lorsque la collectivité ou l'établissement décide d'instituer un tel document	Avis	Décrets n°2000-815 du 25 août 2000 et n°2001-623 du 12 juillet 2001
Les modalités d'organisation des congés annuels	Avis	Décret n°85-1250 du 26 novembre 1985
Le régime d'autorisations spéciales d'absence pour motifs familiaux	Avis	
Les horaires d'ouverture au public	Avis	Décret n°2001-623 du 12 juillet 2001
La réduction de la durée annuelle du travail sous le seuil des 1607 heures en raison de	Avis	Décrets n°2000-815 du 25 août 2000 et n°2001-623 du 12 juillet 2001

sujétions particulières		2001
Les modalités de gestion des travaux supplémentaires et notamment les dérogations au plafond des heures supplémentaires	Information	Décret n°2002-60 du 14 janvier 2002
La mise en place de cycles de travail	Avis	Décret n°2001-623 du 12 juillet 2001
La mise en place d'horaires variables et de badgeage	Avis	Décret n°2001-623 du 12 juillet 2001
La mise en place du télétravail	Avis	Articles L.112-1, L.251-5, L.253-5, L.430-1, L.542-2 et suivants du CGFP, décret n°2016-151 du 11 février 2016
L'instauration d'obligations liées au travail et de périodes d'astreinte)	Avis	Décret n°2005-542 du 19 mai 2005
La définition d'un régime de travail spécifique pour les personnels chargés de fonctions d'encadrement ou de conception	Avis	Décret n°2001-623 du 12 juillet 2001
La durée du travail des sapeurs-pompiers professionnels	Avis	Décret n°2013-1186 du 18 décembre 2013
La journée de solidarité	Avis	Articles L.621-11 et L.621-12 du CGFP
Le compte épargne temps : règles d'ouverture, de fonctionnement, de gestion et de fermeture ainsi que les modalités d'utilisation des droits	Avis	Article 10 du décret n°2004-878 du 26 août 2004
Les dérogations ponctuelles aux garanties minimales relatives à la durée hebdomadaire et quotidienne du travail ainsi qu'au repos minimal	Information	Article 3 du décret n°2000-815 du 25 août 2000

Les évolutions de l'administration ayant un impact sur le personnel

OBJET	COMPETENCES DU CST	REFERENCES
La mise en place de procédures dématérialisées	Avis	
La mise en place d'un schéma informatique ou d'un intranet	Avis	
La mise en place d'un système de contrôle d'accès aux bâtiments	Avis	
La mise en œuvre de traitements automatisés d'informations nominatives à l'aide	Avis	Délibération CNIL 94-113 du 20

d'autocommutateurs téléphoniques sur les lieux de travail		décembre 1994
La mise en place d'une géolocalisation des véhicules ou autres	Avis	CNIL norme simplifiée n°NS- 051

Les grandes orientations relatives aux effectifs, emplois et compétences

OBJET	COMPETENCES DU CST	REFERENCES
L'état des lieux des ressources disponibles	Avis	Article L.253-5 du CGFP
Les évolutions des emplois en fonction de l'évolution des missions	Avis	Article L.253-5 du CGFP
Les projections à moyen terme des effectifs retracant les différentes hypothèses d'évolution par emplois-types ou métiers	Avis	Article L.253-5 du CGFP
L'élaboration des procédures de recrutement	Avis	Article L.253-5 du CGFP
La mise en place d'un règlement des recrutements dans la collectivité	Avis	

Les grandes orientations en matière de politique indemnitaire et de critères de répartition

OBJET	COMPETENCES DU CST	REFERENCES
Les projets globaux d'organisation ou de refonte du régime indemnitaire (RIFSEEP)	Avis	Article 1er du décret n° 91-875 du 6 septembre 1991, Décret n°2014-513 du 20 mai 2014, circulaire du 3 avril 2017
L'instauration d'une prime d'intéressement collectif	Avis	Article L.714-7 du CGFP
L'instauration d'une indemnité de mobilité en lien avec les transferts de personnel	Avis	Article L5111-7 du Code Général des collectivités territoriales
L'instauration d'une indemnité de départ volontaire	Avis	Article 2 du décret n°2009- 1594 du 18 décembre 2009

La formation, l'insertion et la promotion de l'égalité professionnelle

OBJET	COMPETENCES DU CST	REFERENCES
Les conditions d'un éventuel exercice du droit à la formation professionnelle pendant le temps de travail, utilisation du compte personnel de formation, règlement de formation	Avis	Article L.422-13 CGFP
L'identification des postes à responsabilités dont les titulaires doivent suivre une formation de professionnalisation	Avis	Article 15 du décret n°2008-512 du 29 mai 2008
Les conditions d'accueil et de formation des apprentis, des PACTE et PRAB	Avis	Loi n°2005-32 du 18 janvier 2005, décrets n° 2017-1470 et 2017-1471 du 12 octobre 2017, Code du travail
Le plan pluriannuel pour l'égal accès des femmes et des hommes aux emplois d'encadrement supérieur dans la fonction publique territoriale	Avis	Article L.253-5 CGFP
Le rapport social unique	Information	Article L231-4 CGFP, article 54 du décret 2021-571 du 10 mai 2021, article 9 du décret du 30 novembre 2020

Les sujets d'ordre général intéressant l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail

OBJET	COMPETENCES DU CST	REFERENCES
Les questions d'ordre général intéressant l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail Si elle a été mise en place, la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail est chargée d'examiner ces questions sauf lorsqu'elles se posent dans le cadre de projets de	Avis	Article L253-6 CGFP articles 76 et 77 du décret 2021-571 du 10 mai 2021

réorganisation de services examinés directement par le comité social territorial		
Document unique d'évaluation des risques professionnels	Avis	Article 69 du décret 2021-571 du 10 mai 2021
Communication du rapport annuel et le programme annuel de prévision des risques professionnels	Communication	Articles L253-5 et L253-6 CGFP, article 54 et 76 du décret 2021-571 du 10 mai 2021
Toutes les questions concernant l'hygiène et la santé au travail, notamment : - Les lettres de cadrage des agents chargés de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (assistants/conseillers de prévention) - Les observations faites par l'ACFI - Les suggestions contenues dans le registre d'hygiène et de sécurité - Les résultats de toutes les mesures et analyses demandées par le médecin du travail de toute décision motivée dans le cas du refus de suivi de l'avis du médecin de prévention dans le cadre de la proposition d'un aménagement de poste de travail ou des conditions d'exercice des fonctions	Information	Articles L253-5 et L253-6 CGFP, article 54 et 76 du décret 2021-571 du 10 mai 2021

Les aides à la protection sociale complémentaire et l'action sociale

OBJET	COMPETENCES DU CT	REFERENCES
Les modalités de la participation au financement de la protection sociale complémentaire des agents	Avis	Décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011
La définition et la gestion des prestations relatives à l'action sociale, culturelle, sportive et de	Avis	Article L.112-1 CGFP

Le dispositif de titularisation

OBJET	COMPETENCES DU CST	REFERENCES
Le rapport relatif à la situation des agents contractuels remplissant les conditions d'accès aux cadres d'emploi de fonctionnaires	Avis	Loi n°2012-347 du 12 mars 2012
Le programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire	Avis	Loi n°2012-347 du 12 mars 2012

Les questions soumises à l'information du comité social territorial

OBJET	COMPETENCES DU CST	REFERENCES
Les incidences des principales décisions à caractère budgétaire sur la gestion des emplois	Information	Article L253-5 du CGFP
Le rapport sur l'état de la collectivité de l'établissement ou du service auprès duquel il a été créé, au moins tous les deux ans	Information	Article L253-5 du CGFP
Le rapport annuel des créations d'emploi à temps non complet	Information	Article 3 du décret n°91- 298 du 20 mars 1991
Le bilan des recrutements intervenus par le dispositif PACTE, qui devra notamment mentionner le nombre d'agents chargés du tutorat, ainsi que les modalités de prise en compte du tutorat tant dans l'organisation du travail de l'agent concerné que du collectif de travail	Information	Articles 15, 27 et 41 du décret n° 2017-1470 du 12 octobre 2017, article 55 du décret 2021-571 du 10 mai 2021
Le bilan de l'expérimentation du PRAB (préparation aux concours de catégorie A et B) qui doit être communiqué tous les ans aux CST compétents ainsi qu'au	Information	Décret n° 2017-1471 du 12 octobre 2017 et article 55 du décret 2021-571 du 10 mai 2021

Conseil commun de la fonction publique		
Le bilan de la mise en œuvre des lignes directrices de gestion, sur la base des décisions individuelles	Information	Article 55 du décret 2021-571 du 10 mai 2021
Le bilan annuel de la mise en œuvre du télétravail	Information	Article 55 du décret 2021-571 du 10 mai 2021
Le bilan annuel relatif à l'apprentissage	Information	Article 55 du décret 2021-571 du 10 mai 2021
Le bilan annuel du plan de formation	Information	Article 55 du décret 2021-571 du 10 mai 2021

